

Politique d'accessibilité

Mise à jour le : 3 décembre 2024

Nous voulons que chacun puisse suivre nos formations, y compris les personnes en situation de handicap. Voici comment nous agissons :

Ce que nous faisons :

- **Accessibilité des locaux** : Nos locaux de formation sont de plein - pieds et notre site a des équipements pour faciliter l'accès (ex. : parking à proximité, rampes,).
- **Adaptation des contenus** : Nous vous proposerons des supports de cours qui seront adaptés à votre situation de handicap. Pour préparer au mieux ces adaptations, avant le début de votre formation, merci de prendre contact ci-dessous avec notre référent handicap.
- **Flexibilité** : Si nécessaire, nous ajustons les horaires.
- **Accompagnement** : Notre référent handicap est là pour vous écouter et trouver des solutions.
- **Sensibilisation** : Pour bien accueillir les personnes en situation de handicap, une partie de notre équipe de formateurs est déjà titulaire d'une formation APAS (Activités Physiques Adaptées Santé).

Comment nous nous améliorons:

- **Écoute** : Nous recueillons vos retours pour continuer à progresser.
- **Partenariats** : Nous travaillons avec des experts pour améliorer nos pratiques.
- **Vérifications régulières** : Chaque année, dans le cadre de notre amélioration continue, nous faisons le point sur l'accessibilité de nos locaux et services.

Besoin d'aide ? Contactez notre référent handicap formation :
Philippe Pasquier (ppasquier@capsport-epi.fr)

Nous sommes là pour vous accompagner. Notre but est que chacun puisse suivre nos formations dans les meilleures conditions possibles.

